

ARNAC-SUR-DOURDOU

Ligne électrique souterraine - causses Dourdou

Philippe Gruat

Intervention 17/06/2020

Surface prescrite 540 m²

Intervenants DDA Nathalie Albinet
Jérôme Trescarte

Autre intervenant Jean-Luc Boudartchouk
(Inrap)

Chronologie néant

Cette opération a été motivée par la réalisation d'une ligne électrique enterrée par Réseau Transport Électrique (RTE) aux confins des départements de l'Aveyron, de l'Hérault et du Tarn. La présente notice se limite au tracé impactant la commune d'Arnac-sur-Dourdou (12) pour lequel une prescription a été émise par l'État (service régional de l'archéologie d'Occitanie) pour une réalisation par la direction de l'archéologie de l'Aveyron. Le reste du tracé, dans les départements limitrophes du Tarn et de l'Hérault, relève d'une autre prescription réalisée par nos collègues de l'Inrap.

La prospection minutieuse du tracé projeté, rythmée par la prise régulière de points GPS, s'est avérée très décevante mais instructive. Le faible couvert végétal de l'extrémité ouest du tracé, correspondant à une ligne de crête située entre 883 et 1008 m d'altitude, n'a livré aucun indice de site archéologique. Même chose pour le court

raccordement à un poste technique de l'extrémité orientale du tronçon où s'élève aujourd'hui une plantation récente de résineux qui a fortement perturbé le maigre sol végétal. Quant au réseau restant, son implantation est prévue dans l'emprise de la route RD 12 et ses bas-côtés, aménagés dans le socle métamorphique du bord du plateau déjà décaissé et apparent sur la majeure partie de son développement.

Aussi, compte tenu de la faible largeur des travaux nécessités pour l'enfouissement de ce réseau, d'environ 0,50 m, en accord avec le service régional de l'archéologie, il n'a pas paru nécessaire et raisonnable de procéder à des sondages mécaniques complémentaires.

Philippe Gruat